



Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

Rapport d'activité 2022

Site Natura 2000 « Secteurs des succs Gerbier et Mézenc » (FR8201664) et site ENS « Monts Gerbier et Mézenc »



Ardèche
LE DÉPARTEMENT



**L'EUROPE S'ENGAGE
en région**
Auvergne-Rhône-Alpes



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**
Natura
2000

Objet

Le présent document rend compte de l'utilisation des subventions relatives au financement du poste dédié à l'animation du site Natura 2000 « Secteurs des sucus Gerbier et Mézenc » et ENS « Monts Gerbier et Mézenc », pour la période de janvier à décembre 2022.

Rappel du contexte

La conservation du patrimoine naturel est une des missions fondamentales des parcs naturels régionaux. Dans ce sens, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche participe aux actions de connaissance, de conservation et de mise en valeur du patrimoine naturel sur son territoire. Le territoire du Parc comprend, pour parties ou en totalité, 10 sites classés au titre de Natura 2000. Le Parc gère ainsi depuis plusieurs années les sites Natura 2000 des Cévennes Ardéchoises, du Secteurs des sucus Gerbier et Mézenc, de la vallée de l'Eyrieux et depuis décembre 2017, celui des tourbières du plateau de St Agrève.

Bilan humain et moral

Le syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche a procédé au recrutement de Damien COCATRE en septembre 2013 afin de mettre en œuvre les actions d'animation du site Natura 2000 et ENS du secteur des sucus Gerbier-Mézenc et de rédiger le Document unique de gestion. Ce chargé de mission travaille au quotidien et en étroite collaboration avec le coordinateur Natura 2000 déjà en poste (Marc LUTZ), en charge de l'animation du site Natura 2000 des Cévennes Ardéchoises. Suite à la baisse globale du budget de la politique Natura 2000 en 2017, le poste de Damien Cocâtre n'a pas pu être couvert en totalité mais en 2018, grâce à l'élection du Parc en tant que structure animatrice du site Natura 2000 des « Tourbières du plateau de St Agrève », son poste a pu être complété en partie mais pas totalement. L'agent est passé à 90% depuis 2019.

Présentation du site Natura 2000 Secteurs des sucus Gerbier et Mézenc

Carte d'identité

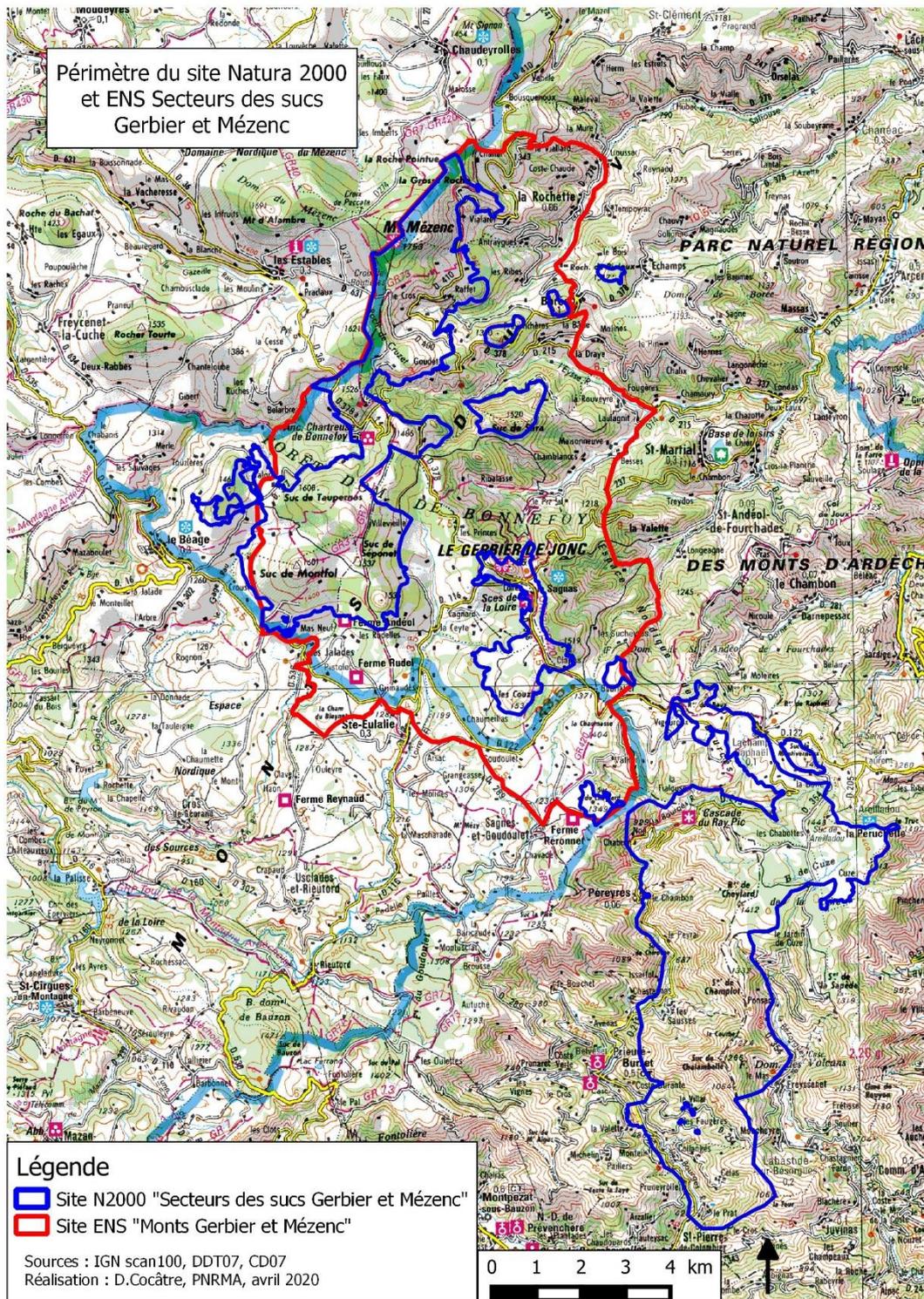
- Site désigné au titre de la Directive Habitats (Zone Spéciale de Conservation)
- Surface du site Natura 2000 : 6 106 ha
- Président du Comité de Pilotage Natura 2000 : M.Dominique ALLIX
- Structure animatrice : Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche
- Document Unique de Gestion valant DOCOB validé en COPIL le 4/11/2016
- Communes concernées : Borée, Burzet, Cros de Géorand, Labastide-sur-Besorgues, La Rochette, Lachamp-Raphaël, Le Béage, Le Chambon, Mézilhac, Péreyres, Sagnes-et-Goudoulet, Saint-Andéol-de-Fourchades, Saint-Martial, Sainte-Eulalie, Saint-Pierre de Colombier.

Présentation générale

Le secteur des sucus Gerbier-Mézenc fait partie des sites remarquables et caractéristiques du patrimoine naturel ardéchois. Le paysage est une mosaïque de pelouses, landes, hêtraies et éboulis siliceux, avec des sources (source de la Loire) et des tourbières. La flore est riche en espèces rares et on y compte plusieurs dizaines d'espèces protégées qui reflètent la diversité des conditions écologiques et notamment climatiques (influences méditerranéennes et montagnardes – effets d'opposition de versants...). On y rencontre en particulier des espèces pyrénéennes et alpines qui sont présentes à l'ouest du Rhône uniquement dans cette région restreinte (endémiques et subendémiques). Cette flore se développe dans des milieux naturels d'une grande diversité et de forte valeur patrimoniale qui ont valu au site son recensement pour la constitution du réseau Natura 2000 et ENS. Parmi ces milieux, on notera les hêtraies subalpines, les éboulis siliceux de l'étage montagnard, les prairies de fauche de montagne, les tourbières ou encore des formations herbeuses à Nard, riches en espèces, sur substrats siliceux. On y trouve aussi l'une des rares stations du Massif Central pour le Merle à plastron, et on y observe la nidification de nombreux rapaces (Faucon pèlerin, Busard cendré...).

Toutefois, les périmètres des deux outils de préservation du patrimoine naturel sur ce site (Natura 2000 et ENS) ne correspondent pas entièrement (voir carte ci-après). Ainsi, le site englobe au sud une

partie de la vallée de la Bourges au titre de Natura 2000, où une très belle population de Crapaud Sonneur à ventre jaune est présente. Le site ENS, quant à lui, englobe d'une manière plus générale l'ensemble des succs du plateau Ardéchois ainsi que les sources de la Loire.



Les enjeux naturels

Les habitats naturels

Au total, 22 habitats naturels d'intérêt communautaire (dont 2 prioritaires *) ont été identifiés sur le site Natura 2000. Ces habitats représentent une surface cumulée de 1391,5 ha, (dont 193,3 ha prioritaires) soit 40 % de la surface totale du site Natura 2000 FR 820-1664 « Secteur des Succs ». Ils sont globalement en bon état de conservation mais peuvent être menacés localement. Pour la partie ENS, seules les habitats des zones à enjeux ont été cartographiées et celles-ci recoupent régulièrement le site Natura 2000. De ce fait, la liste des habitats naturels du site ENS est similaire.

Liste des habitats remarquables extraite du Document d'objectifs Natura 2000 :

Statut	Code EUR27	Libellé EUR27	Milieux	% surface	Etat de conservation
IC	9120	Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à Ilex et parfois Taxus (Quercion roboris ou Ilici-Fagenion)	Forêt	3,30%	Bon
IC	9130	Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	Forêt	0,47%	Bon
IC	9140	Hêtraies subalpines médio-européennes à Acer et Rumex arifolius	Forêt	0,04%	Moyen
IC	9410	Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)	Forêt	0,04%	Bon
IC	4030	Landes sèches européennes	Landes	3,26%	Bon
IC	4060	Landes alpines et boréales	Landes	0,86%	Moyen
IC	5120	Formations montagnardes à Cytisus purgans	Landes	14,02%	Bon
IC	5130	Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires	Landes	0,01%	Moyen
IC	6430	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Landes	0,23%	Bon
IC	6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco Brometalia)	Pelouses	0,04%	Bon
PR	6230	* Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes	Pelouses	4,40%	Moyen
IC	6520	Prairies de fauche de montagne	Pelouses	2,41%	Bon
IC	8230	Pentes rocheuses avec végétation chasmophytique	Pelouses	0,13%	Bon
IC	8110	Éboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)	Rocheux	0,44%	Moyen
IC	8150	Éboulis médio-européens siliceux des régions hautes	Rocheux	0,96%	Inconnu
IC	8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Rocheux	0,11%	Bon
IC	3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea	Humides	0,01%	Moyen
IC	3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion	Humides	0,06%	Bon
IC	6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion-caeruleae)	Humides	0,01%	Bon
PR	7110	* Tourbières hautes actives	Humides	0,01%	Bon
IC	7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	Humides	0,02%	Bon
IC	7140	Tourbières de transition et tremblantes	Humides	0,003%	Moyen

Les principales menaces identifiées sur les habitats sont :

- La déprise agricole engendrant un sous-pâturage des landes et pelouses favorisant ainsi la fermeture de ces milieux puis leur disparition avec leurs espèces animales et végétales associées
- La colonisation des landes et des pelouses par la forêt en majorité issue de plantation d'espèces allochtones
- La circulation d'engins motorisés
- La fréquentation touristique qui engendre un piétinement des habitats sur certaines parties sommitales des sucs
- Le drainage de certaines zones humides
- L'acidification des cours d'eau due aux plantations de résineux

La flore

- 3 espèces végétales sont inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats Natura 2000 (espèces végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation). Il s'agit de la Buxbaumie verte, de l'Hypne brillante et de l'Orthotric de Roger.

Espèce (code Natura 2000)	Nom latin	Protection nationale	Protection régionale
Buxbaumie verte (1386)	<i>Buxbaumia viridis (Moug. ex Lam. et DC.)</i>	oui	oui
L'Hypne brillante (1393)	<i>Hamatocaulis vernicosus (Mitt.)</i>	oui	oui
L'Orthotric de Roger (1387)	<i>Orthotrichum rogeri (Brid.)</i>	oui	oui



Buxbaumie verte (Photo : Hugues Tinguy)

- **8 espèces végétales** de la **Directive Habitats annexe V** (espèces végétales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion) sont présentes sur le site, mais seuls les lycopodes présentent un enjeu fort puisqu'ils sont rares et très localisés.

Espèce	Nom latin	Protection nationale	Protection régionale
Arnica des montagnes	<i>Arnica montana L.</i>	non	non
Gentiane jaune	<i>Gentiana lutea L.</i>	non	non
Perce neige	<i>Galanthus nivalis L.</i>	non	non
Sphaignes	<i>Sphagnum sp.</i>	/	/
Lycopode sélagine	<i>Huperzia selago</i>	non	oui
Lycopode des Alpes	<i>Lycopodium alpinum</i>	oui	oui
Lycopode en massue	<i>Lycopodium clavatum</i>	oui	oui
Lycopode d'Issler	<i>Lycopodium issleri</i>	non	non



Lycopode sélagine

- Etant donné la diversité des milieux et le caractère subalpin de certaines stations, le site abrite **d'autres espèces patrimoniales** dont voici la liste (non exhaustive) :

Espèce	Nom latin	Protection nationale	Protection régionale
Rossolis à feuilles rondes	<i>Drosera rotundifolia L.</i>	oui	oui
Androsace de Haller	<i>Androsace halleri L.</i>	non	non
Arabette des Cévennes	<i>Arabis cebennensis DC.</i>	non	non
Biscutelle d'Auvergne	<i>Biscutella arvernensis Jordan</i>	non	non
Saxifrage du Piémont	<i>Saxifraga pedemontana subsp. prostii (Sternb.)</i>	non	oui
Orpin velu	<i>Sedum villosum L.</i>	non	oui
Séneçon à feuilles blanches	<i>Senecio leucophyllus DC.</i>	non	oui
Grassette à grandes fleurs	<i>Pinguicula cf. grandiflora Lam</i>	non	oui



Rossolis à feuilles rondes

La faune

- **11 espèces** inscrites à l'**annexe II et IV de la Directive Habitats Natura 2000** (DH II : espèces animales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation)
- **11 espèces inscrites à l'annexe IV** (DH IV : espèces animales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte)
- **3 espèces inscrites à l'annexe V** (DH V : espèces animales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion)
- **7 espèces d'oiseaux**, nicheuses ou potentiellement nicheuses sur le site, inscrites à l'**annexe I de la Directive Oiseaux** (DO I : espèces devant faire l'objet de mesures de conservation spéciale concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution)

Nom français	Nom latin	Directives Natura 2000
Entomofaune (Insectes)		
Damier de la Succise	<i>Eurodryas aurinia</i>	DH II, DH IV
Apollon	<i>Parnassius apollo</i>	DH IV
Semi-Apollon	<i>Parnassius mnemosyne</i>	DH IV
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	DH IV
Sphinx de l'épilobe	<i>Proserpinus proserpina</i>	DH IV
Herpétofaune (Reptiles et Amphibiens)		
Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	DH II, DH IV
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	DH IV
Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>	DH IV
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	DH IV
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	DH IV
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	DH IV
Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i>	DH IV
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	DH IV
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	DH V
Ichtyofaune (Poissons et Crustacés)		
Ecrevisse à pieds blancs	<i>Austropotamobius pallipes</i>	DH II, DH IV
Chabot	<i>Cottus gobio</i>	DH II, DH IV
Mammifères		
Loutre	<i>Lutra lutra</i>	DH II, DH IV
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	DH II, DH IV
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	DH II, DH IV
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	DH II, DH IV
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	DH II, DH IV
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	DH II, DH IV
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	DH II, DH IV
Martre des pins	<i>Martes martes</i>	DH V
Genette commune	<i>Genetta genetta</i>	DH V
Oiseaux		
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	DO I
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	DO I
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	DO I
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	DO I
Circaète Jean-le-blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	DO I
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	DO I
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	DO I



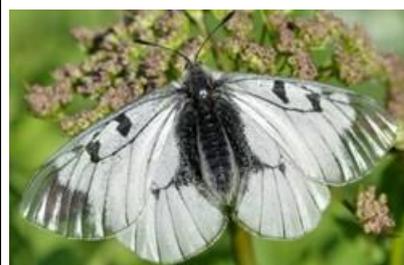
Damier de la Succise



Sonneur à ventre jaune



Loutre d'Europe



Semi-apollo

Les objectifs de conservation

Objectifs stratégiques	Exemples d'actions
Préserver les zones humides par une gestion adaptée	Restauration de zones humides et tourbières dégradées après diagnostic préalable : bouchage de drains, coupe de ligneux, réfection passages busés...
Maintenir les habitats forestiers en bon état de conservation	Inciter la mise en place d'un réseau d'îlots de sénescence dans les aménagements forestiers
	Favoriser le traitement des forêts en futaie jardinée ou irrégulière
Maintenir en bon état de conservation les pelouses, prairies et landes remarquables par une agriculture respectueuse de son environnement	Travaux de réouverture mécaniques et/ou manuels des milieux abandonnés
	Restauration et entretien de myrtilleiraies
Maintenir en bon état de conservation les habitats rocheux	Mise en défens d'habitats rocheux remarquables contre le piétinement des visiteurs sur certains secteurs
Maintenir en bon état de conservation les espèces et habitats d'espèces remarquables notamment ceux relevant de la Directive Habitats	Réouverture ou maintien de l'ensoleillement des biotopes rocheux favorables au papillon Apollon
	Mise en place de zones de quiétude autour des sites de nidification des rapaces remarquables
Améliorer la connaissance des espèces et des habitats d'espèces remarquables notamment ceux relevant de la Directive Habitats, et de leur état de conservation sur le site	Diagnostic détaillé des zones humides (tourbières, bas marais, eaux stagnantes...) avant toute mesure de gestion et/ou de restauration de l'habitat
	Cartographie des habitats naturels sur certains secteurs non cartographiés (suc du Cheylard, bois de Cuze, 5 succs...)
	Inventaire et carte de répartition des groupes d'espèces peu connues sur le site (coléoptères saproxyliques, odonates, amphibiens, bryophytes...)
Suivi des espèces et des habitats d'espèces remarquables notamment ceux relevant de la Directive Habitats, et de leur état de conservation sur le site	Suivi des habitats et de la flore le long des sentiers sur les succs du Gerbier et du Mézenc
	Suivi des populations d'espèces à forts enjeux sur le site (Sonneur à ventre jaune, Apollon, Damier de la Succise, Merle à plastron...)
Organiser et maîtriser la fréquentation touristique sur le site	Suivi de la fréquentation de certains sites par la pose de compteurs pédestres sur les sentiers
	Déviation de certains sentiers traversant des zones sensibles au piétinement
Informier et sensibiliser le public et les usagers	Réalisation de supports d'information pour les touristes et les habitants, sur les habitats naturels et les espèces présentes sur le site et sur les recommandations pour leur préservation (lettre d'information, site internet, panneaux, sentiers thématiques...)
	Réalisation d'outils pédagogiques pour les scolaires
	Organiser des sorties et des animations naturalistes sur le site
Coordonner et animer la mise en œuvre du document unique de gestion	Réaliser ou suivre la mise en œuvre des études, des suivis, des projets de restauration, des outils de communication...
	Organisation et animation d'un comité de pilotage annuel

Bilan des actions 2022 sur le site Natura 2000 « Secteurs des succs Gerbier et Mézenc » et le site ENS « Monts Gerbier et Mézenc »

- 1) Mise en œuvre de la contractualisation : contrats, chartes, MAEc, assistance technique aux signataires

- **Projet de contrat N2000 îlot sénescent sur le Sépoux (Natura 2000 et ENS)**

Dans le cadre de l'accompagnement d'un PSG par le CNPF, une rencontre avec un propriétaire a été organisée le 28/10/21 sur sa parcelle et quelques arbres semblent éligibles au contrat N2000. Une première carte des arbres éligibles a été réalisée en 2022

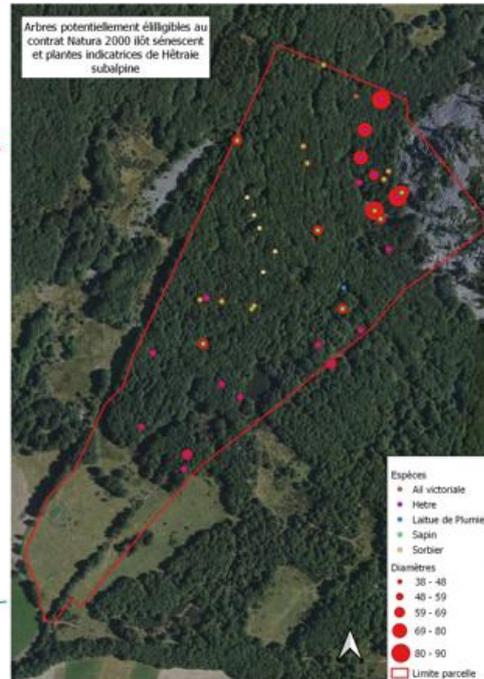
* Monts d'Ardèche

Accompagnement d'un plan simple de gestion sur une parcelle forestière sur le Sépoux

- Proposition d'un contrat Natura 2000 îlot sénescent (en cours)



Parc naturel région.



- **Participation à l'élaboration du nouveau PAEC**

Le chargé de mission a participé à différentes réunions pour l'élaboration du nouveau PAEC.

2) Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux /interventions éventuels hors contrats)

- **Restauration des sentiers et des landes du Mézenc (Natura 2000 et ENS)**

L'étude globale d'accueil du public sur le site classé rendue en février 2020, a mis en évidence la détérioration du sentier et des landes sommitales par le piétinement des visiteurs. Une étude avant-projet définitif a été réalisée en 2021 et le marché public des travaux de restauration des sentiers et de canalisation du public a été lancé fin 2021. Les travaux ont commencé au printemps 2022 et le chargé de mission a suivi et coordonné les travaux à raison d'au moins 1 réunion de chantier par semaine.

* Monts d'Ardèche

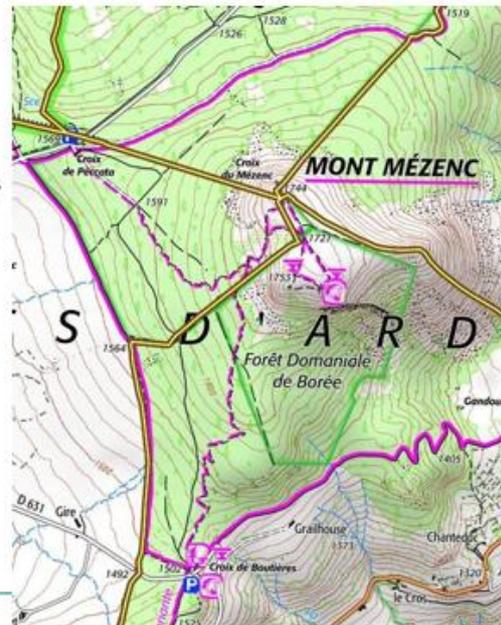
Préservation des landes du Mézenc : restauration des sentiers d'ascension

2 sentiers d'ascension :

- Depuis la **Croix de Boutières** (Ardèche)
- Depuis la **Croix de Peccata** (Haute-Loire)
- Très forte fréquentation : 50 000 visiteurs minimum/an (2/3 Haute-Loire et 1/3 Ardèche)
- Sentier dégradé actuellement à cause de cette forte fréquentation, d'un manque d'entretien, des fortes pentes, du climat et de la géologie particulière du site
- Travaux en cours sur 2 ans réalisés par groupement Jardins et Paysages, Mevgalit, TP Ribes et ONF
- Financement plan de relance Biodiversité/Région AURA, CD07 et 43.



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



Premiers aménagements réalisés





- Lancement d'un deuxième plan de gestion sur le Gerbier (Natura 2000 et ENS)

Le mont Gerbier est un site très fréquenté et un premier plan de gestion a été réalisé sur 5 ans en 2014. Celui-ci est maintenant terminé et il faut en faire un deuxième. Le chargé de mission a donc lancé en 2022 le nouveau plan de gestion accompagné d'un bureau d'étude.

*Monts d'Ardèche

Rédaction du deuxième plan de gestion du Gerbier

- Le premier plan de gestion est arrivé à son terme
- Nécessité de faire un bilan des actions menées
- Nouveau plan de gestion à rédiger sur 10 ans
- Ces 2 missions ont été confiées au bureau d'étude Réalités Environnement
- Début de la mission en décembre 2022 et fin de mission en juin 2023



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

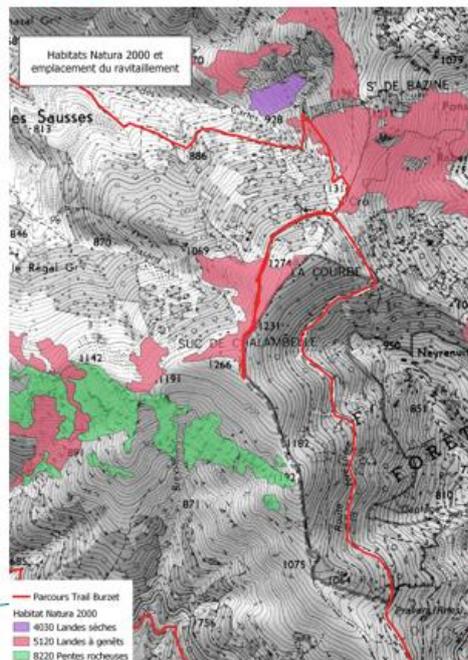
3) Assistance évaluation d'incidences, veille écologique (Natura 2000 et ENS)

Le chargé de mission a été sollicité pour plusieurs projets : permis de construire sur La Rochette, critérium du Dauphiné, trail de Burzet... Il a, à ces occasions, réalisé des cartes sur les enjeux Natura 2000 à destination des porteurs de projet et/ou donné son avis aux services instructeurs. Il a parfois participé à des réunions en lien avec les projets.

*Monts d'Ardèche

Accompagnement des porteurs de projet sur les évaluations des incidences Natura 2000

- Critérium du Dauphiné
- Trail de Burzet
- Canyoning sur la Bourges (réunions de concertation, plan de gestion en cours de rédaction, arrêté municipal)



© Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

4) Amélioration des connaissances et suivis scientifiques

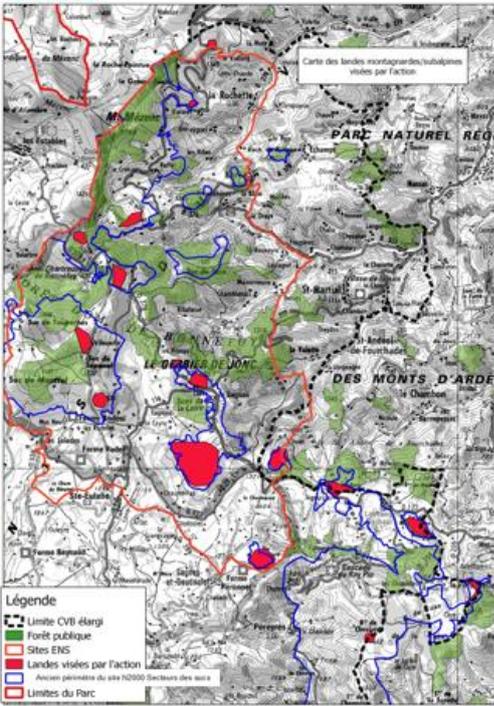
- **Etude sur la fermeture des landes subalpines (Natura 2000 et ENS)**

Les landes subalpines du site sont en cours de fermeture par le Pin. Une étude a donc été lancée fin 2020 afin d'identifier les secteurs où il faudrait éventuellement intervenir et de quelle manière. L'étude a été rendue en 2022.

*Mons d'Ardèche

Restauration des landes subalpines

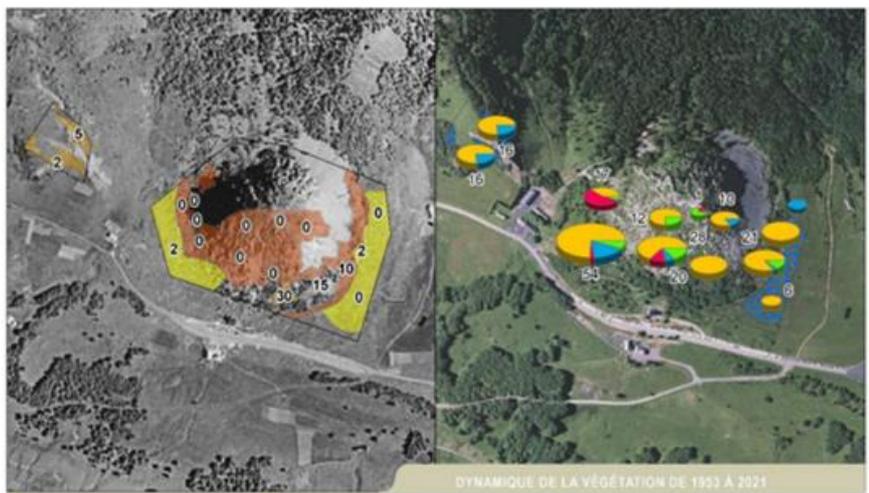
- Etude sur la faisabilité et la priorisation des travaux
- Inscription dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Deves Mézenc Gerbier
- Etude réalisée par l'ONF

Parc naturel régional

*Mons d'Ardèche

Restauration des landes subalpines



DYNAMIQUE DE LA VÉGÉTATION DE 1953 À 2021

GERBIER

- 57a Lande de montagne à Colonne et Myrtille
- 57b Lande subalgale à Colonne et Myrtille
- 57c Lande subalgale à Colonne et Myrtille
- 57d Lande subalgale à Colonne et Myrtille
- 57e Lande subalgale à Colonne et Myrtille
- 57f Lande subalgale à Colonne et Myrtille
- 57g Lande subalgale à Colonne et Myrtille
- 57h Lande subalgale à Colonne et Myrtille
- 57i Lande subalgale à Colonne et Myrtille
- 57j Lande subalgale à Colonne et Myrtille
- 57k Lande subalgale à Colonne et Myrtille
- 57l Lande subalgale à Colonne et Myrtille
- 57m Lande subalgale à Colonne et Myrtille
- 57n Lande subalgale à Colonne et Myrtille
- 57o Lande subalgale à Colonne et Myrtille
- 57p Lande subalgale à Colonne et Myrtille
- 57q Lande subalgale à Colonne et Myrtille
- 57r Lande subalgale à Colonne et Myrtille
- 57s Lande subalgale à Colonne et Myrtille
- 57t Lande subalgale à Colonne et Myrtille
- 57u Lande subalgale à Colonne et Myrtille
- 57v Lande subalgale à Colonne et Myrtille
- 57w Lande subalgale à Colonne et Myrtille
- 57x Lande subalgale à Colonne et Myrtille
- 57y Lande subalgale à Colonne et Myrtille
- 57z Lande subalgale à Colonne et Myrtille

5.1 - État de l'écosystème actuel

- Recouvrement en essence indigène en %
- Recouvrement en essence exotique en %
- Recouvrement en sapins de balme
- Recouvrement en saules d'essence forestière

Ancien périmètre du site Natura 2000 Secteurs des sites

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

- **Suivi d'espèces (Natura 2000 et ENS)**

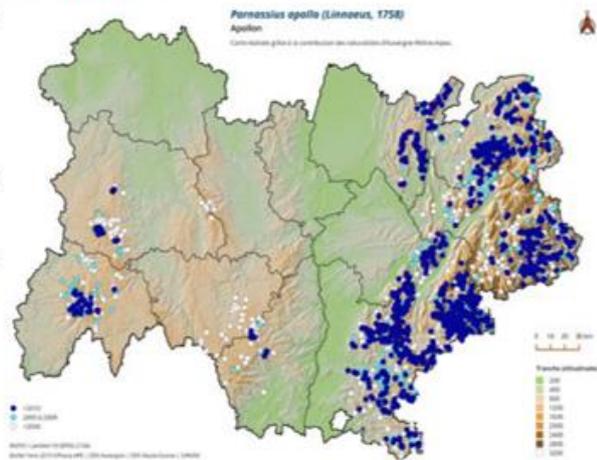
Le chargé de mission a accueilli en 2022, 4 stagiaires en BTS GPN afin de réaliser des suivis scientifiques sur la Vipère péliade, le Merle de roche et l'Apollon. Le dernier stage a consisté à faire le

suivi de l'Apollon et à continuer à participer à une étude génétique dont les premiers résultats sont présentés ci-dessous.

*Monts d'Ardèche

Suivi et étude génétique sur le papillon Apollon

- Seulement deux sites *a priori* encore occupés en Ardèche
- Une des dernières rares populations du Massif Central
- Etude à l'échelle nationale (CNRS et OPIE, financement France Relance Biodiversité mais réalisée seulement en partie faute de financement)
- Stage de BTS GPN pour le suivi et le prélèvement génétique (autorisation espèce protégée)
- Travaux de restauration des milieux prévus en 2022 mais annulé faute de financement



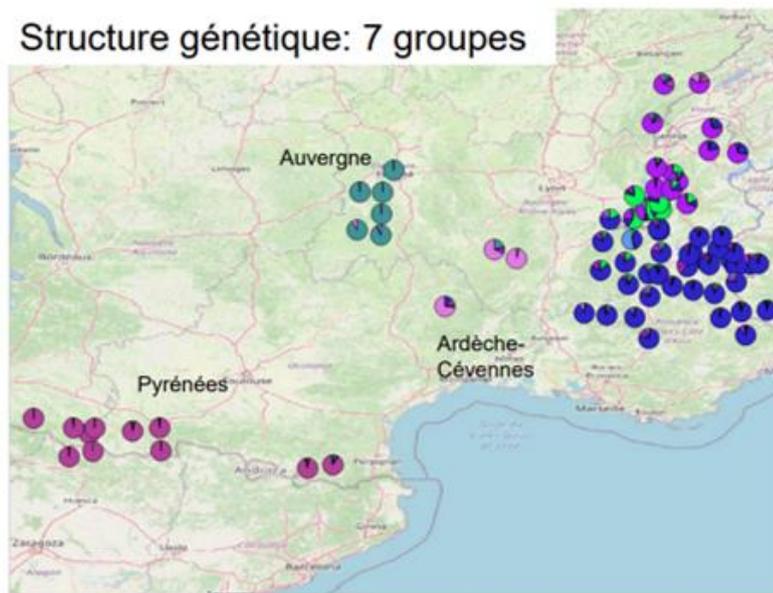
Apollon



*Monts d'Ardèche

Suivi et étude génétique sur le papillon Apollon

Structure génétique: 7 groupes



Alpes du nord

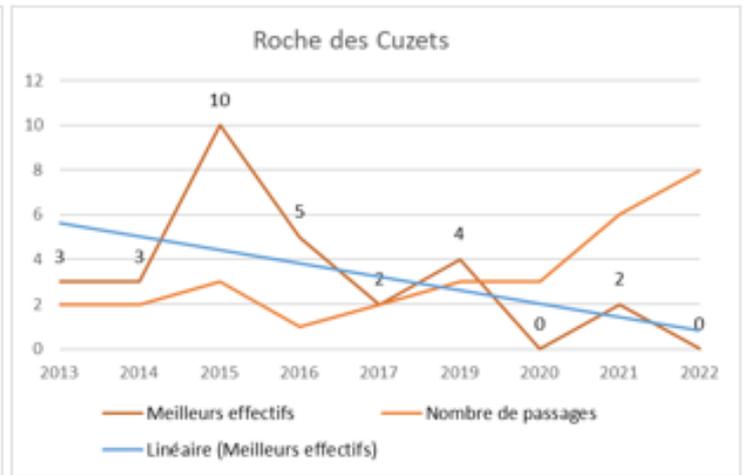
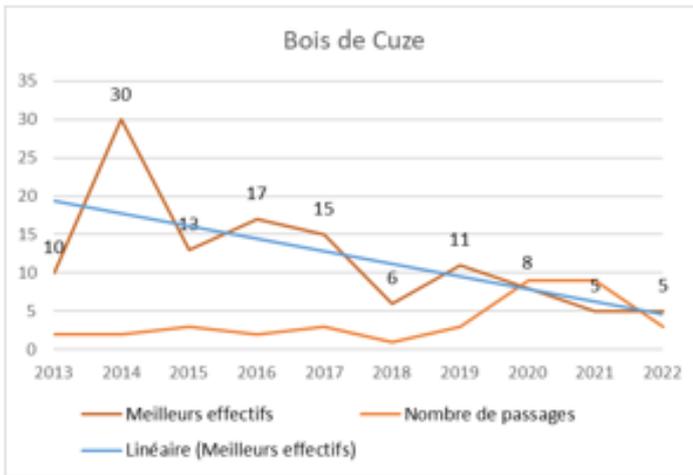
Chartreuse

Alpes du Sud

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



Les résultats du suivi de la population sont toujours inquiétants puisque les effectifs observés sont toujours en baisses. Aucun individu n'a été vu sur le site des « Cuzet » contrairement à l'année dernière.



Les autres stages ont permis d'améliorer nos connaissances sur la répartition des espèces ciblées. Concernant le Merle de roche, il semblerait que certains sites ne soient plus occupés, notamment ceux qui étaient dans sur les zones sommitales des succs en contexte de landes subalpines. D'après un naturaliste local, il y avait un couple par suc dans les années 70. Cela pourrait s'expliquer par la fermeture de ces landes. On trouve donc maintenant le Merle de roche uniquement dans des zones pâturées avec la présence d'éboulis, de murets et/ou de ruines. Une nouvelle stagiaire devrait travailler sur ce sujet en 2022 et ainsi approfondir nos connaissances.

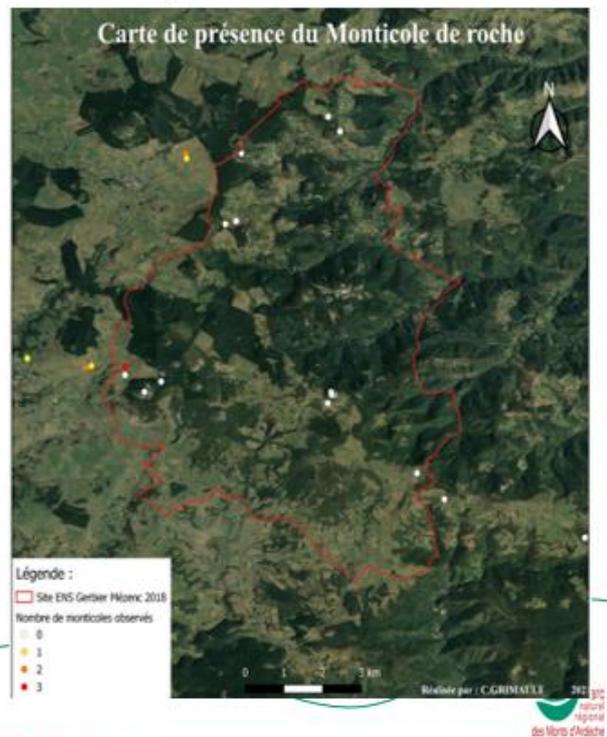
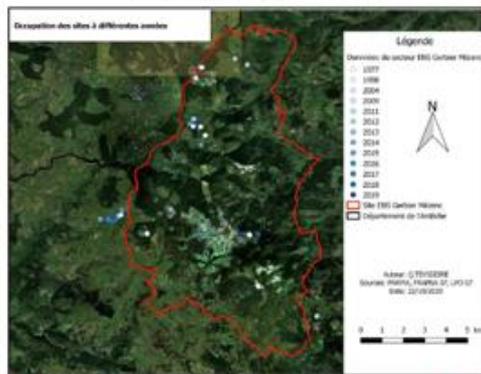
*Monts d'Ardèche

Suivi d'espèces patrimoniales : stage de BTS GPN

- Suivi/inventaire du Merle de roche



Merle de roche



- Inventaire des murets en pierre sèche et de sa biodiversité (ENS)

Dans le cadre du CVB et du programme pierre sèche inter-parc, un stagiaire en Master 2 a été missionné pour l'inventaire et l'usage actuel et passé des murets en pierre sèche qui délimitent les parcelles dans le secteur du Mézenc. En parallèle, une étude a été confié à la LPO pour définir la biodiversité présente dans ces murets et leur

lien. Deux espèces indicatrices de ces milieux ont ainsi été étudiées : le Traquet motté et la Vipère péliade. Il a ainsi été mis en évidence que la densité de certains types de murets favorisait le nombre de couple de traquet motté. Aucun lien n'a pu être mis en évidence pour la Vipère péliade qui a été peu observé lors de cette étude mais le suivi de cette espèce a continué en 2022 grâce à 2 stagiaires en BTS GPN.

*Monts d'Ardèche

Inventaire des murets en pierre (trame grise) et lien avec la biodiversité

- Stage de Master 2, Arnaud DUTOYA : cartographie et usages des murets (questionnaires)
- Etude biodiversité confiée à la LPO (Suivi Vipère péliade et Traquet motté)
- Réalisation d'un mémento technique (en cours)
- Inscription dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Deves Mézenc Gerbier et IPAMAC



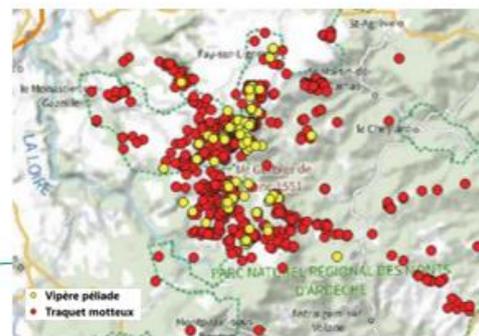
Traquet motté



*Monts d'Ardèche

Inventaire des murets en pierre (trame grise) et lien avec la biodiversité

- Etude biodiversité confiée à la LPO (Suivi Vipère péliade et Traquet motté)



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

*Monts d'Ardèche

Inventaire des murets en pierre (trame grise) et lien avec la biodiversité

- Etude biodiversité confiée à la LPO (Suivi Vipère péliade et Traquet motteux)

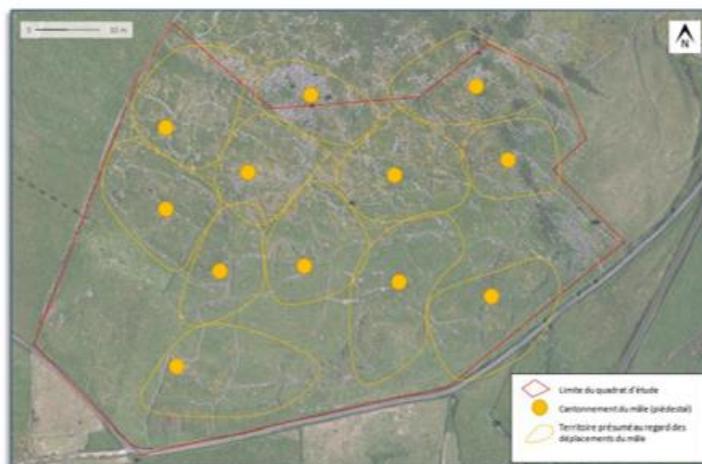


Figure 6 : Répartition des territoires des mûrs de Traquets motteux - Zone T3 – Ginétry
(Source : vue aérienne tirée de Géoportail)

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



5) Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet...)

- Animations nature grand public Biotrésors (Natura 2000 et ENS)

Plusieurs animations grand public ont été réalisées en 2022. Ces animations sont toujours appréciées par le grand public mais on note tout de même une baisse de fréquentation cette année comme partout ailleurs, certainement liée au contexte sanitaire incertain au moment des animations.

*Monts d'Ardèche

Bilan des animations Biotrésors

Site ENS du Gerbier/Mézenc	Descriptif	Lieux	Nombre de personnes
Samedi 16 avril 2022	Les éponges de nos forêts	Le Béage	9
Samedi 23 avril 2022	Les voix de la nuit	Sainte-Eulalie	annulé car neige
Samedi 7 mai 2022	La tête dans les arbres	Sainte-Eulalie	5
Samedi 14 mai 2022	Les musiciens multicolores de nos forêts	Borée	1
Samedi 21 mai 2022	Les rapaces du Mézenc	La Rochette	11
Dimanche 12 juin 2022	Immersion en forêt	Sainte-Eulalie	4
Mercredi 20 juillet 2022	Echappée belle d'un pêcheur d'oiseaux	Sagnes et Goudoulet	20
Mercredi 3 août 2022	Bout de bois, bois debout	Sainte-Eulalie	21
Samedi 6 août	Immersion en forêt	Sainte-Eulalie	5
Dimanche 4 septembre 2022	Journée mondiale des Vautours	Sagnes et Goudoulet	16
			≈ 92



- Sensibilisation des visiteurs sur le Mézenc (Natura 2000 et ENS)



Pour la quatrième année consécutive, une opération de surveillance/sensibilisation des visiteurs sur le Mézenc a été réalisée, plus le Gerbier pour cette année. Des comptages sont toujours réalisés et la fréquentation est en augmentation. De nouveaux sentiers commencent à s'ouvrir ou à s'élargir ce qui détériore les milieux naturels mais la présence des guides sur le site permet de sensibiliser les visiteurs.

*Monts d'Ardèche

Sensibilisation sur le Mézenc et le Gerbier

- Action confiée à Guide Nature Randonnée
- Action couplée avec le Département de la Haute-Loire
- Environ 30 ½ journées de présence sur le Mézenc et le Gerbier réparties entre mai et novembre



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



- **Réalisation d'un kit pédagogique et d'un panneau d'entrée de canyon (Natura 2000 et ENS)**

La pratique du canyoning est en train de se développer sur le territoire du Parc et notamment sur la Bourges dans le site Natura 2000 Secteur des sucus Gerbier Mézenc. Un kit pédagogique pour les professionnels et un panneau d'entrée de canyon a été réalisé en 2022.

*Monts d'Ardèche

Réalisation d'un kit pédagogique pour le canyoning

- Elaboration avec les professionnels à destination du grand public
- Utilisation dans l'ensemble des canyons du Parc



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

DES MONTS D'ARDECHE

- **Participation au concours prairies fleuries (Natura 2000 et ENS)**

Le chargé de mission a accompagné la chambre d'agriculture de l'Ardèche dans l'organisation de ce concours.

*Monts d'Ardèche

Concours prairies fleuries

- . 5 exploitations participantes
- . Portage Chambre d'agriculture
- . Visite des parcelles par le jury le 21 et 22 juin
- . Remise des prix à venir



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



6) Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques (plans/ programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc) (Natura 2000 et ENS)

Le chargé de mission a participé à différentes réunions sur le Contrat Vert et Bleu, le contrat de rivière Ardèche claire, l'opération Grand site classé, les ENS, les sites N2000 limitrophes afin de s'inscrire dans ces démarches et d'identifier d'éventuels financements et/ou mutualisations de travail.

7) Gestion administrative et financière, gouvernance du site (Natura 2000 et ENS)

A travers cette action, le chargé de mission a réalisé les demandes de paiement et de subvention pour son poste. Un COPIL a été organisé cette année et s'est tenu à Borée le 25/11/2022. Les invitations et le compte-rendu ont été réalisés par le chargé de mission.

8) Mise à jour du DOCOB (toiletage ou révision du Docob) s'il y a lieu (Natura 2000)

Aucune mis à jour n'a été nécessaire.

9) Suivi de la mise en oeuvre du Docob /Bilan d'activité (Natura 2000 et ENS)

A travers cette action, le chargé de mission a réalisé le suivi de son temps de travail et la rédaction du bilan d'activités annuel.

10) Divers /Autres frais

Le chargé de mission n'a pas réalisé de formation cette année. Il a par contre participé à une journée technique sur les landes à myrtilles sauvages au Parc.

A Jaujac le 15/02/2023,

Le Président du site N2000
Dominique Allix

Le Président du Parc Naturel
Régional des Monts d'Ardèche
Dominique Allix

Le chargé de mission
Damien Cocâtre



